



## DECLARATION FSU AUBE

CTSD DU PREMIER JUILLET 2022

La FSU de l'Aube souhaite la bienvenue à notre nouvelle directrice académique des services départementaux de l'Education Nationale.

Les organisations syndicales de la fonction publique ont obtenu que le ministre de la fonction publique annonce enfin une revalorisation du point d'indice. Pour autant, les 3.5 % annoncés sont très en deçà de l'inflation, pour l'instant à 5,2% et annoncée très prochainement à 7%.

Après un quinquennat entier qui s'est acharné à maintenir le point gelé, cette augmentation ne saurait compenser les pertes ni réparer les conséquences lourdes pour les conditions de vie d'un grand nombre de personnels, en particulier les bas salaires et les plus précaires.

La situation inédite d'augmentation rapide du coût de la vie, cumulée à la dégradation résultant de 12 années de quasi-gel du point appelle pourtant une mesure d'une toute autre ampleur, avec une revalorisation d'urgence immédiate de 10% au moins pour préserver les conditions de vie de tous les agents publics, et un plan pluriannuel de rattrapage des pertes subies.

La FSU considère donc ces 3,5% comme une étape largement insuffisante et qui en appelle une autre sans délai, tant cette augmentation est en décalage avec la réalité de l'évolution de coût de la vie.

Le nouveau ministre a, comme son prédécesseur en avait l'habitude, décidé de s'exprimer dans les colonnes du Parisien. La FSU prend acte de l'annonce d'un salaire net à 2000€ pour les débuts de carrière à la rentrée 2023 qui est cependant très loin des 2,2 fois le SMIC qu'un.e enseignant.e gagnait dans les années 80.

De plus, cela signifie pour toutes celles et ceux qui ont un peu plus de 12 ans de carrière, qu'ils ou elles gagneront autant qu'un.e collègue débutant ... et ces dernier.es auront pour perspective de rester plus d'une dizaine d'années au même salaire. Ce n'est pas l'attractivité du métier qui en sortira grande gagnante, la baisse croissante du nombre de candidat.e.s se présentant aux concours en atteste. C'est l'ensemble de la carrière qu'il faut revaloriser !

Par ailleurs, le dispositif évoqué dans la presse par le nouveau ministre est inacceptable: il imagine qu'un.e professeur absent.e soit remplacé.e par un.e autre collègue d'une autre discipline et à son retour le/la professeur.e absent.e devrait rattraper ses heures pour compenser son absence . Cela remet en question tous les droits à congés: maladie, formation, syndicaux. Ce dispositif est certainement inapplicable et ne garantira pas une équité de traitement des personnels.

Pour le premier degré, l'expérimentation actuelle et la mise en place dès la rentrée prochaine de l'auto évaluation des écoles fait partie intégrante des orientations ministérielles. Elle est calquée sur des méthodes managériales du secteur privé. Ce new management public amorce une mise en concurrence des écoles et signifie pour les personnels des temps de réunionnisme aiguë et des remplissages de tableaux Excel qui sont bien éloignés de notre cœur de métier, dégradant encore les conditions de travail. La FSU affirme que ce nouveau management ne garantira pas la réussite de tous nos élèves et s'interroge sur le sens et l'intérêt ainsi donné au travail enseignant. Le projet de carte scolaire met encore une fois en évidence l'absence de moyens spécifiques au financement des priorités ministérielles comme le plafonnement à 24 des GS hors REP+ et les décharges de direction de 1 à 3 classes...

L'utilisation croissante des moyens du premier degré au financement des postes hors la classe diminue d'autant les moyens nécessaires aux enseignements.

Pour le second degré, le mode de calcul qui instruit des classes allant jusqu'à 29 en 6ème, à 30 dans le cycle 4 et à 36 en lycée. est insupportable et inacceptable pour les collègues, les élèves, les familles et les élus. Cette logique purement comptable doit être abrogée ! Il y a une urgence éducative à prendre à bras le corps. Dans l'Aube, le premier quinquennat Macron a détruit 27 divisions de collège et 11 de SEGPA pour une démographie certes en baisse ... mais pour moins d'une centaine d'élèves.

60 postes ont aussi été supprimés ... c'est comme si Jean-Michel Blanquer avait rayé de la carte l'équivalent d'un gros collège ... Heureusement, l'Éducation était une priorité.

C'est dans ce contexte que les résultats du mouvement intra académique 2022 sont tombés. Il n'y pas que les résultats qui sont tombés... certains collègues aussi, et de haut !

En effet, à la suite du dernier cadeau de M. Blanquer avant son départ qui consiste à placer les reçu.e.s au concours titulaires du MEEF en stage d'immersion totale devant les élèves au mépris de la qualité de leur formation, le rectorat de Reims n'a rien trouvé de mieux que de bloquer des postes pourtant affichés comme vacants au moment de la saisie des vœux. De nombreux postes se sont vus ainsi "gelés" avant le mouvement. Parmi eux bon nombre d'établissements "attractifs" qui auraient tout à la fois pu contenter des collègues demandeurs de mutation et libérer, par le jeu des chaises musicales, d'autres postes susceptibles de recevoir un.e stagiaire. Résultat : un mouvement rabougri qui fait de la mobilité un doux rêve. Serait-ce le but pour mieux faire avaler ensuite la pilule du recrutement par les chefs d'établissements ?

Nous demandons haut et fort l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique et donc le retour de l'examen des barèmes et du projet de mouvement par les représentant.e.s élu.e.s du personnel que nous sommes. Assez de l'opacité !